

LABORATOIRE DE L'IRSEM 2013



De l'asymétrie capacitaire à l'asymétrie des buts de guerre – repenser le rapport de force dans les conflits irréguliers

Depuis peu, le terme de l'asymétrie est entré dans la littérature stratégique. Rares sont les catégories stratégiques qui ne peuvent aujourd'hui rencontrer une acception asymétrique. Or, il n'existe pas de définition unanimement acceptée et le terme alimente un débat sans fin sur ce qui relève ou non de l'asymétrie, de l'irrégularité, de leur distinction face à la dissymétrie et à la guerre conventionnelle. Le présent développement s'attachera à préciser la nature des rapports de force qui préexistent et *in fine*, accouchent des conflits asymétriques, afin de souligner qu'il est imparfait de limiter l'exploration du concept d'asymétrie au seul domaine de la stratégie militaire.

L'objectif du laboratoire est de reconsidérer les définitions de l'asymétrie, qui aujourd'hui prennent forme dans la doctrine militaire et la littérature spécialisée.



IRSEM

1 place Joffre – case 46
75700 Paris SP 07

<http://www.defense.gouv.fr/irsem>

ISSN : 2116-3138

ISBN : 978-2-11-129704-3



DE L'ASYMETRIE CAPACITAIRE A L'ASYMETRIE DES BUTS DE GUERRE : REPENSER LE RAPPORT DE FORCE DANS LES CONFLITS IRREGULIERS

SARAH GUILLET

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans ce document
n'engagent que leurs auteurs.
Elles ne constituent en aucune manière
une position officielle du ministère de la défense.

LABORATOIRES DE L'IRSEM DÉJÀ PARUS :

- 1- L'ASIE DU NORD-EST FACE À LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA CHINE
- 2- L'IMPACT DU PARTENARIAT ENTRE LES BRIC (BRÉSIL, RUSSIE, INDE ET CHINE) ET LES PAYS AFRICAINS SUR L'ÉVOLUTION DU RÉGIONALISME SÉCURITAIRE
- 3- L'ARMÉE AUSTRALIENNE DANS LA GUERRE DU VIETNAM
- 4- LA « RECONSTRUCTION POST-CONFLIT ». IMPLICATIONS ET LIMITES D'UN CONCEPT MULTIDIMENSIONNEL.
- 5- AN UNPRECEDENTED POWER SHIFT AND THE REVIVAL OF EAST ASIA
- 6- ATELIER DE RÉFLEXION PORTANT SUR DES PROPOSITIONS D'ÉVOLUTION DES MODALITÉS DE CONTRACTUALISATION ET DE CONDUITE DES PROGRAMMES D'ARMEMENT
- 7- THE ROLE OF GREENLAND IN THE ARCTIC
- 8- RÉFLEXION SOCIÉTALE SUR LES INTERFACES CERVEAU-MACHINE POUR L'HOMME ET IMPLICATIONS POUR LA DÉFENSE
- 9- LA FORMATION D'ARMÉES ÉTRANGÈRES. ÉTUDE COMPARATIVE DES POLITIQUES DES PRATIQUES DES ANNÉES 1950 À 2010.
- 10- L'ACADÉMIE DE LA BOUE. REGARDS CROISÉS SUR L'APPRENTISSAGE DES FORCES ARMÉES
- 11- LA GESTION DE LA CRISE LIBYENNE PAR L'UNION AFRICAINE : CHRONIQUE D'UNE IMPUISSANCE ANNONCÉE
- 12- LE ROLE SOCIAL DES ARMÉES : PERSPECTIVES COMPARATIVES ET ACTUALITÉ
- 13- MEDIATION REGIONALE : LE CAS ISRAELO-PALESTINIEN
- 14- LA PAIX PAR LE COMMERCE, DE L'EPOQUE MODERNE A NOS JOURS - MYTHE ET REALITE

L'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) a pour mission de promouvoir la recherche sur les questions de défense et d'encourager une nouvelle génération de chercheurs. L'ensemble de ses productions et de ses activités peut être suivi sur son site :

www.defense.gouv.fr/irsem

Les opinions émises, les analyses proposées par les auteurs publiés, n'engagent pas le ministère de la Défense.

SOMMAIRE

▪ INTRODUCTION	5
▪ L'asymétrie dans les doctrines militaires contemporaines : l'inertie du modèle capacitaire.....	6
▪ L'asymétrie dans la littérature scientifique spécialisée : l'aporie d'une réflexion limitée au temps du conflit.....	8
▪ Rapports de force internationaux et prolifération des guerres asymétriques	10
▪ CONCLUSION	12
▪ BIBLIOGRAPHIE.....	13

■ INTRODUCTION

L'asymétrie est un terme qui entre depuis peu dans la littérature stratégique, alors même que la réalité qu'il vient qualifier est observée depuis les origines de la conflictualité. Guerre asymétrique, combattant asymétrique, stratégie asymétrique, asymétries positive et négative, rares sont les catégories stratégiques qui ne peuvent aujourd'hui rencontrer une acception asymétrique.

A côté du terme est généré un panel de qualificatifs qui devrait permettre d'éclairer, sinon de définir, la réalité stratégique que l'asymétrie recouvre. Pour les plus fréquemment usités, il s'agit de la dissymétrie, de l'irrégularité, du caractère non-conventionnel des conflits considérés. Or, au vu de la prolifération des occurrences de cette terminologie particulière au sein de la littérature stratégique¹, il est étonnant de noter qu'aucunes ne donnent lieu à des définitions suscitant l'unanimité, et au contraire, cette profusion semble plutôt vouée à alimenter un débat sans fin sur ce qui relève ou non de l'asymétrie, de l'irrégularité, de leur distinction face à la dissymétrie et à la guerre conventionnelle.

Loin de vouloir apporter une pierre supplémentaire à un édifice sémantique où s'affrontent des conceptions tantôt restrictives, tantôt élargies mais toujours promptes à présenter les conflits contemporains dans ce qu'ils ont de novateur, le présent développement s'attachera à préciser la nature des rapports de force qui préexistent et *in fine*, accouchent des conflits asymétriques, afin de souligner qu'il est imparfait de limiter l'exploration du concept d'asymétrie au seul domaine de la stratégie militaire².

Pour ce faire, il est nécessaire de rappeler quelles sont les définitions de l'asymétrie qui aujourd'hui prennent forme dans la doctrine militaire et la littérature spécialisée afin d'en présenter les limites, pour mettre ensuite en exergue la nécessité d'une réflexion en terme d'organisation du système international dans le but d'appréhender au plus près la fonction de l'asymétrie.

¹ BRICET Des VALLON G.H. (dir.), *Faut-il brûler la contre-insurrection ?*, Paris, Choiseul, 2010 ; PASCALLON P. (dir.), *La guerre technologique en débat*, Paris, L'harmattan, 2010, COURMONT B. et RIBNIKAR D., *Les guerres asymétriques : conflits d'hier et d'aujourd'hui, terrorisme et nouvelles menaces*, Paris, IRIS-Dalloz, 2009, BAUD J., *La guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*, Monaco, Editions du Rocher, 2003.

² Entendu comme la recherche de l'adéquation entre les moyens militaires disponibles en vue des fins définies par le politique.

■ L'asymétrie dans les doctrines militaires contemporaines : l'inertie du modèle capacitaire

Le concept d'asymétrie apparaît dans la littérature stratégique au sortir de la guerre du Golfe (Metz et Douglas)³. D'abord rudimentaire, l'asymétrie renvoie, en termes purement capacitaires, à la dissemblance des forces « les affrontements asymétriques sont des batailles entre des forces dissemblables. Ces affrontements peuvent être extrêmement létaux, particulièrement si la force attaquée n'est pas prête à se défendre contre la menace. »⁴ L'asymétrie ici ne se conçoit pas en dehors des moyens employés lors du conflit.

La notion va par la suite souligner davantage la spécificité d'un affrontement où l'adversaire des pays aux armées les plus sophistiquées prend conscience de l'impossibilité de vaincre ces-dernières sur le seul plan de la puissance militaire conventionnelle. L'asymétrie renvoie alors à un affrontement où la force des uns tend à être transformée en faiblesse par les autres⁵.

Si persiste encore dans cette définition l'idée d'un usage dissymétrique de moyens conventionnels, il est reconnu que l'attaque frontale n'est plus la menace majeure qui plane sur les armées modernes occidentales et qu'il va falloir penser le risque d'attaque en terme de stratégie « latérale » (Baud, 2003). Néanmoins, l'asymétrie est souvent conçue comme un moyen déloyal de combattre, une façon de transformer les règles de la guerre à la défaveur du puissant « exprimé simplement, les menaces ou techniques asymétriques sont une variante du « ne pas se battre loyalement », ce qui peut comprendre l'emploi de la surprise dans toutes ses dimensions stratégiques et opérationnelles (...). Ne pas se battre loyalement inclut la perspective d'un opposant définissant une stratégie qui modifie de manière fondamentale le terrain sur lequel le conflit se déroule. »⁶

Il est néanmoins possible de constater que là où la langue le permet, l'asymétrie peut prendre un sens plus précis dans sa distinction d'avec la dissymétrie.

Ainsi, si les doctrines des armées occidentales, notamment celles des Etats-Unis, se départissent mal d'une conception capacitaire – conventionnelle – du terme asymétrie, la France, par la distinction du terme avec celui de dissymétrie ou l'usage de moyens conventionnels de manière inattendue afin d'obtenir la victoire, concentre sa conception de l'asymétrie sur la définition des objectifs de guerre qui seraient particulièrement dissemblables selon les parties au conflit. La doctrine américaine, finalement, distingue mal l'asymétrie des approches indirectes, avec l'emploi de la surprise, de l'embuscade, de la démoralisation des troupes, qui sont connues et employées par les armées régulières depuis toujours.

C'est dans le Joint vision 2020 publié en 2000, que la définition de l'asymétrie prend aux Etats-Unis véritablement en compte la spécificité du conflit asymétrique « Les méthodes et objectifs asymétriques d'un adversaire sont souvent plus importants que le déséquilibre technologique relatif, et l'impact psychologique d'une attaque peut dépasser le dommage physique effectif. Un adversaire peut rechercher un avantage asymétrique au niveau tactique, opératif ou stratégique en identifiant les vulnérabilités clés et en élaborant des concepts asymétriques pour les frapper ou les exploiter »⁷.

Point notable, le discours s'émancipe des considérations techniciennes – capacitaires – pour introduire une réflexion en des termes plus psychologiques.

Cependant, pour Jacques Baud, l'incapacité des armées américaines notamment, à se départir d'une définition capacitaire de l'asymétrie sont édifiantes. Pour lui en effet, l'asymétrie renvoie à l'impuissance, une fatalité du faible confronté à l'inexorable progrès technologique de l'Occident. Il ressort également de ses conceptions de l'asymétrie, qu'il existe un différentiel quant à la nature de l'engagement, vital par l'assaili, non

³ METZ S. and JOHNSON D. V., *Asymmetry and US Military Strategy: Definition, Background, and Strategic Concepts*, US Army War College, 2001.

⁴ *Joint Warfare of the Armed Forces of United States*, Washington DC, US Government Printing Office, 10 janvier 1995.

⁵ « Ils [les adversaires des Etats-Unis] chercheront des méthodes pour mettre en adéquation leurs forces et nos faiblesses », in Report of the National Defense, National Security in the 21st Century, 1997, cité par BAUD J., *La guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*, *op. cit.*, p 11.

⁶ Institute for Strategic Studies, 1998 – Strategic Assessment – Engaging Power for Peace, US National Defense University, Government Printing Office, Washington DC, 1998, cite par BAUD J., *ibid.*, p 87.

⁷ Joint Vision 2020, Washington DC, Department of Defense, Chairman, Joint Chiefs of Staff, juin 2000, p 5, cité par BAUD J., *ibid.*, pp 89-90.

De l'asymétrie capacitaire à l'asymétrie des buts de guerre : repenser le rapport de force dans les conflits irréguliers

vital pour les Etats-Unis, et les pays engagés à leur côté. « (...) lorsque l'action d'une partie n'est pas guidée par des intérêts existentiels, sa vulnérabilité [aux stratégies asymétriques] est grande. »⁸

Outre-Atlantique, l'état major français présente l'asymétrie comme « une différence radicale au niveau des objectifs de guerre poursuivis, des moyens humains et techniques mis en œuvre (qualitatif et quantitatif), et des modes d'action (ce qui inclut les valeurs morales qui prévalent à leur emploi) et qui se manifeste dans les manières d'agir et de réagir, du fait de l'hétérogénéité des valeurs morales et des modes d'actions. »⁹ S'ajoute à cela, la spécification des asymétries auxquelles les armées régulières, et notamment l'armée française, doivent faire face. Celles-ci sont de deux ordres : l'asymétrie juridique qui « porte sur l'impossibilité de clairement qualifier [l'adversaire irrégulier] au regard des normes et statuts du droit international » et l'asymétrie des volontés, relative au « non-respect de l'éthique, des codes et usages internationaux, dans l'usage de la violence à des fins politiques à l'égard de tiers. »¹⁰

Force est de constater qu'il est souvent possible de substituer au terme d'asymétrie celui de différence. La guerre asymétrique d'un point de vue purement militaire, serait la guerre qui ne permet plus à la puissance militaire d'emporter la victoire et où les stratégies militaires occidentales éculées par des décennies d'affrontement sont mises en échec par des attaques ciblées sur des points de vulnérabilité qui n'étaient auparavant pas pris en compte. L'adversaire asymétrique est un Autre qui ne respecte pas les règles et codifications guerrières que les pays occidentaux ont mis des siècles d'expériences militaires à élaborer. La définition de l'asymétrie sert toujours la distinction entre un « nous » devenu norme et un « autre » déviant où l'on peine à déterminer si ce qui est visé est un retour à la norme ou l'élimination de l'altérité.

Toute doctrine est une construction sociale fondée sur un socle de représentations partagées qui structurent la manière de concevoir la réalité. En cela, bien que n'étant pas une idéologie, la doctrine est plus qu'une simple posture. C'est un discours spécifique car normatif, sur une pratique particulière. Or, de cette particularité et de la manière dont d'après elle les conflits asymétriques sont appréhendés, il semble exister une contradiction avec la façon dont l'asymétrie est saisie non plus par le stratège, mais par le stratéliste.

⁸ *Ibid.*, p 91.

⁹ Etat major de l'Armée de terre, « Les engagements futurs des forces terrestres », 2001.

¹⁰ CIA-3.4.4, « Les opérations contre un adversaire irrégulier (ADIR) », n°131/DEF/CICDE/NP, du 25 mai 2008. « L'asymétrie juridique et de rationalité dont joue cet adversaire [l'adversaire régulier] met en porte à faux, voire disqualifie les références d'emploi des forces valables pour un ennemi classique », Définition reprise par la doctrine interarmée portant sur la contre-insurrection, DIA-3.4.4, « Contre-insurrection », n°253/DEF/CICDE/NP, du 5 novembre 2010.

■ L'asymétrie dans la littérature scientifique spécialisée : l'aporie d'une réflexion limitée au temps du conflit

La multiplication de l'emploi du terme asymétrie dans la doctrine militaire s'accompagne d'un référencement extensif dans la littérature spécialisée, ce qui tendrait à faire de l'asymétrie un concept stratégique explicatif de la singularité des conflits contemporains. Est visée une explication des difficultés des armées modernes occidentales à défaire des groupes insurgés qui, souvent, combattent à l'aide des équipements les plus simples. L'asymétrie est alors définie comme une situation qui amène « à réfléchir, à s'organiser et à agir différemment de l'adversaire afin de maximiser ses propres avantages, d'exploiter les faiblesses de l'autre, de prendre l'initiative ou de gagner une plus large liberté de mouvement »¹¹.

De manière plus laconique, l'asymétrie consiste à « convertir la supériorité de l'adversaire en faiblesse »¹² ou encore « à refuser les règles de combat imposées par l'adversaire, rendant ainsi toutes les opérations imprévisibles »¹³.

A côté de ces définitions apparaît chez certains auteurs un jugement de valeur culturaliste qui associe l'asymétrie à une méthode propre à certains combattants et où le concept vient davantage préciser la distance qui existe entre cultures stratégiques que qualifier un type de combat particulier. Plus les cultures sont éloignées, étanches l'une à l'autre, plus l'incertitude dans la guerre sera grande et l'asymétrie le qualificatif opportun de la conflictualité. « Cette sorte d'asymétrie identifie nos décalages avec l'adversaire ; elle permet d'évaluer notre incapacité à l'anticiper ; bref, elle mesure notre niveau de cécité potentielle dans le conflit, nos chances d'être surpris. »¹⁴ La guerre asymétrique serait donc fondée sur un problème initial de communication, ce qui empêcherait les outils traditionnels de modération de la force¹⁵ de s'enclencher et faciliterait par la suite l'escalade de la violence.

Pour d'autres auteurs néanmoins, ce « problème de communication » renverrait à une conception désuète – en tant que résultat d'habitudes culturelles – de l'asymétrie. Elle serait en effet aujourd'hui, la conséquence d'un choix délibéré. L'idée de minimiser les risques tout en maximisant les pertes serait le fondement de la multiplication des logiques asymétriques¹⁶. La stratégie de victimisation qui permet au « faible » de s'assurer une légitimité grimpante résulterait d'un calcul stratégique savamment ourdi dont la nouveauté proviendrait d'une volonté affichée de ne pas rechercher la symétrie mais de conserver sa position afin d'attiser l'attention d'une opinion publique toujours plus encline à s'offusquer d'opérations militaires dont la légitimité est de moins en moins évidente à mesure que le conflit se prolonge.

Pour Alia Brahimi, l'asymétrie est une orientation délibérée, voulue par les acteurs asymétriques. Les terroristes d'Al Qaeda par exemple, se servent de leur faiblesse matérielle pour invoquer une supériorité morale. Le manque de ressource est un choix qui assoit la force de leur discours de victimisation¹⁷. Dans un sens analogue, Barthélemy Courmont et Darko Ribnikar, dans la nouvelle édition de leur ouvrage sur les guerres asymétriques, précisent que l'asymétrie est l'absence volontaire de symétrie, là où la dissymétrie ne serait qu'un défaut de symétrie.

Et les auteurs de préciser que ce défaut peut également être volontaire mais sera plus « catégorique » dans le cas d'une asymétrie, car « la « juste proportion » y est absente et ne peut être corrigée. »¹⁸

Bien que soit visible dans ces définitions une évolution des critères retenus afin de spécifier la nature des conflits asymétriques, il est possible de constater que toutes ses approches restent focalisées sur le conflit et

¹¹ METZ S., « La guerre asymétrique et l'avenir de l'Occident », *Politique Etrangère*, 1/2003, n°86.

¹² BAUD J., *La guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*, op. cit., p 96.

¹³ COURMONT B., RIBNIKAR D., *Les guerres asymétriques : conflits d'hier et d'aujourd'hui, terrorisme et nouvelles menaces*, Paris, Dalloz / IRIS, 2^{ème} édition, 2009, 426 pages, p 41.

¹⁴ BONNEMAISON A., STRUYE De SWIELAND T., « Le « mobile » ontologique et politique de la guerre irrégulière », in COUTEAU-BEGARIE H., *Stratégies irrégulières*, Paris, Economica, p 785.

¹⁵ Soit le droit et la diplomatie.

¹⁶ METZ S., « La guerre asymétrique ou l'avenir de l'Occident », op. cit.

¹⁷ BRAHIMI Alia, « Asymétrie morale », in MALIS Ch. & al. (dir.), *La guerre irrégulière*, Paris Economica, 2011.

¹⁸ COURMONT B., RIBNIKAR D., op. Cit., p 35.

De l'asymétrie capacitaire à l'asymétrie des buts de guerre : repenser le rapport de force dans les conflits irréguliers

les acteurs en présence. Eléments fondamentaux de l'analyse, ils en occultent cependant un champ tout aussi important – le contexte international dans lequel ces conflits apparaissent – pour comprendre non pas la singularité d'un conflit donné, mais la prolifération actuelle d'une guerre où la puissance militaire ne semble plus capable de remporter une victoire franche et décisive.

Si les conflits asymétriques suscitent tant d'intérêt, c'est moins par leur caractère novateur, qui laisserait penser que le recours à des techniques de harcèlement, de ruse, même de terrorisme sont des aspects nouveaux de la conduite des hostilités – tel n'est pas le cas, les stratégies indirectes existent depuis que la guerre existe – que par la surprise de l'échec des armées modernes, suréquipées et hautement sophistiquées, à emporter la décision alors même que celles-ci sont confrontées à des adversaires aux équipements rudimentaires et dont les difficultés d'organisation complexifient l'usage d'équipements plus conventionnels.

La nouveauté de l'asymétrie ne réside donc pas tant dans les tactiques de refus de la bataille décisive, que dans une sorte de distorsion qui apparaît entre le rapport de force qui préside à son déclenchement et son dénouement qui voit une puissance de feu supérieure, sur le plan qualitatif et quantitatif, rencontrer d'importantes difficultés dans la mise en déroute des combattants insurgés dont la faiblesse des moyens militaires auraient dû permettre une victoire rapide.

D'aucuns reconnaissent que le propre de la guerre asymétrique est de ne plus se jouer sur un théâtre d'opération clairement défini – le théâtre a disparu en même temps que la ligne de démarcation qui devait distinguer les populations combattantes des civiles – mais davantage dans l'infosphère, reconnaissant alors que le poids des opinions publiques occidentales est la faiblesse que doivent exploiter les insurgés pour rendre la guerre insupportable aux yeux des plus enclins à s'en émouvoir.

S'il est certain que les conflits asymétriques se jouent au cœur de cette dialectique qui sur le plan discursif voit s'affronter un discours de barbarisation et un discours de victimisation, il reste nécessaire de se demander pourquoi les armées occidentales modernes, dont le format ne permet qu'une très lente et coûteuse adaptation aux situations contre-insurrectionnelles, restent souvent convaincues, Etats-Unis en tête, de la nécessité d'une intervention extérieure lorsque l'instabilité d'un régime interne et ses infractions flagrantes aux valeurs universelles des droits de l'Homme ne peuvent plus guère être supportés ?

Pour permettre une lecture des guerres asymétriques comme produit d'un système international fondé sur une logique expansionniste d'homogénéisation des valeurs et des régimes politiques, il doit être discuté le rôle des techniques de légitimation de la guerre diffusées par les sociétés occidentales modernes qui cherchent à rendre la violence militaire acceptable car fondée en rationalité, pour ensuite montrer que le conflit asymétrique est construit sur une forme d'autolégitimation qui consiste à le justifier à travers la forme que celui-ci prend après son déclenchement.

■ Rapports de force internationaux et prolifération des guerres asymétriques

Selon Alessandro Dal Lago¹⁹, les interventions militaires actuelles ressemblent davantage à des missions policières, à celles d'une « police globale », qu'à une classique projection de force. En effet, pour l'auteur, l'un des éléments notables de la période actuelle et cela depuis la Corée et le Vietnam mais surtout depuis le Koweït, est que la guerre se déroule à l'ombre de la paix. Les puissances occidentales peuvent intervenir à l'extérieur de leurs frontières sans enclencher un processus de mobilisation générale comme ce fût le cas lors des dernières guerres totales. Non ressentie par les populations des Etats intervenants en territoire étranger, la guerre se banalise d'autant plus facilement que l'ennemi est aujourd'hui dépeint sous les traits du criminel. Ainsi, l'égalité de droit entre adversaires en guerre se délite sous le discours politique qui fait de l'autre une entité responsable pénalement, qui doit être punie de son affranchissement des règles de la guerre. Derrière cette posture discriminante ce sont les catégories du droit international qui sont amenées à être reconsidérées au regard de l'illégalisme de combattants qui ne seraient dès lors plus considérés comme parties légitimes au conflit. Avec la « guerre au terrorisme » les Etats-Unis ont popularisé le statut de combattant illégal, ce qui leur permet d'emprisonner des individus en dehors de tout cadre juridique. L'adversaire qui s'affranchit des règles de la guerre ne peut s'attendre à les voir s'appliquer à son égard. Il est donc criminalisé, alors même qu'aucunes catégories pénales ne peuvent rendre compte de la situation dans laquelle il se trouve.

S'ensuit donc l'apparition d'un statut hybride, celui de « criminel d'un genre spécifique »²⁰, sans droit, aux recours limités, si ce n'est inexistant et dont l'iniquité de traitement participe de l'augmentation de la violence animée par un sentiment d'injustice et de vengeance d'autant plus important que l'adversaire est puissant.

Ce discours de discrimination de l'autre s'accompagne d'une justification de la guerre fondée sur l'idée que l'usage de la force, sur le plan stratégique, est efficace.

Quels que soient les buts de guerre poursuivis, le recours à l'appareil militaire s'est construit sur un processus de rationalisation de la violence qui participe de sa justification. L'emploi de la force militaire est en ce sens « conditionné par une représentation crédible, rationnelle sur le plan instrumental et, partant de là, socialement acceptable. »²¹

Selon Christophe Wasinski²², il est notable que l'évolution de la force militaire s'est accompagnée d'un processus de rationalisation, allant de la distanciation vis-à-vis de l'adversaire ce qui rend sa mort plus supportable, à une objectivation complète de l'activité militaire où il est reconnu que la guerre étant techniquement possible, celle-ci devient par la-même faisable. Wasinski s'appuie sur le concept foucauldien de dispositif²³ pour montrer comment l'appareil militaire s'est développé sur une rationalisation de la surveillance et du contrôle des comportements, qui derrière une logique d'efficacité trouve sa légitimité dans ce qu'elle peut justement avoir d'efficace. Il y a donc une forme de rétroaction sur le fondement de l'emploi de la force militaire, l'efficacité, à travers sa mise en œuvre doit servir à souligner cette même efficacité.

Cette logique de légitimation de l'emploi de la force est également visible pour ce qui relève de la stigmatisation de l'adversaire.

Le conflit asymétrique est construit sur une forme d'autolégitimation qui consiste à le justifier en pointant la forme que celui-ci prend lorsqu'il se déroule²⁴. L'adversaire diabolisé, barbarisé, voire animalisé, justifie l'intervention militaire, intervention qui, ayant recours à des moyens techniques disproportionnés par rapport

¹⁹ DEL LAGO A., « Police globale », Cultures & Conflits, n°56, hiver 2004, <http://conflits.revues.org/index1642.html>.

²⁰ Et l'auteur de préciser « non pas des criminels de guerre au sens des Conventions de Genève, mais des criminels de droit commun ressortissant d'une organisation politique non étatique qu'il convient pourtant de combattre par la guerre, de juger par une juridiction spécifique (les commissions militaires) et contre lesquels les moyens de lutte employés ne sont pas limités par les obligations qu'imposent les Conventions de Genève », SAADA J., « Les « combattants illégaux », des ennemis du genre humain ? Contre-terrorisme en démocratie et malléabilité du droit, revue ASPECTS, n°4, 2010.

²¹ WASINSKI Ch., « Raconter la guerre techniquement, rendre la violence émotionnellement possible », *Res Militaris*, Vol. 2, n°2, 2012, <http://resmilitaris.net/index.php?ID=1015460>.

²² WASINSKI Ch., *Rendre la guerre possible : la construction du sens commun stratégique*, Bruxelles, P. Lang, 2010, 220 pages.

²³ FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population*, Cours au collège de France, 1978, Paris, Gallimard, coll. Hautes études, 2004, 435 pages.

²⁴ En paraphrasant Evelyne Ritaine, nous pourrions dire que la guerre asymétrique fait exister les antagonismes qui la légitiment. RITAINE E., « La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures & conflits*, n°73, printemps 2009, <http://conflits.revues.org/index17500.html>.

De l'asymétrie capacitaire à l'asymétrie des buts de guerre : repenser le rapport de force dans les conflits irréguliers

à ceux des assaillis, voit ces-derniers généraliser des pratiques plus spectaculaires que militaires où la brutalité sert davantage la démoralisation des troupes adverses qu'elle ne dénote la cruauté de ses protagonistes.

Finalement, l'asymétrie renvoie à une supériorité matérielle qui devrait permettre une victoire militaire rapide contre des groupes insurgés aux pratiques barbares, incapables de conserver la discrimination entre population combattante et population civile et valide, et par là même l'idée que le conflit est nécessaire et juste.

Il est donc possible de voir derrière la multiplication des guerres asymétriques, une pratique militaire fondée sur une logique de construction / destruction où la conflictualité est instrumentalisée au profit d'un appareil militaro-policié qui s'imprègne de la forme de l'économie capitaliste fondée sur une logique analogue.

La guerre asymétrique est le produit d'un système international fondé sur le déséquilibre de la puissance où est recherchée la préservation de ce déséquilibre afin d'empêcher la remise en cause de la distribution de la puissance. Si les opérations militaires s'apparentent de plus en plus aux missions d'une « police globale », c'est bien parce que ce qui relève du militaire ne peut plus – n'a jamais pu – s'étudier du seul point de vue militaire. La multiplication des opérations civilo-militaires, l'enchevêtrement de missions auparavant bien distinctes, ne peuvent certes pas se traduire par une militarisation des espaces civils. Ce qu'il faut retenir, c'est au contraire la possibilité de voir cette situation s'intégrer parfaitement à la politique intérieure et étrangère d'un régime démocratique et « surtout, avec un régime économique qui ne tolère pas trop de restriction et d'entraves. »²⁵ Alors, la « police globale » deviendrait – est peut-être déjà – l'état de conflit permanent nécessaire au capitalisme généralisé pour se préserver.

L'autre conséquence de la guerre asymétrique que Dal Lago appelle « guerre sans ennemi »²⁶ est que le politique, à qui il incombait la discrimination de l'ennemi, ne peut servir de frein dans une stratégie maintenant sans limite. « Le militaire s'installe comme cœur et cerveau de l'hégémonie, non dans le sens d'une usurpation de la politique, mais comme raison même de la politique hégémonique. »²⁷ La « machine de guerre » devient consubstantielle au politique, productrice des ses propres ennemis et donc destructrice de ces-derniers, afin de conserver le dynamisme indispensable à la poursuite de sa politique hégémonique. « Un tel dynamisme est exactement cette capacité à la production créatrice et destructrice qui depuis toujours s'identifie avec le capitalisme.

Pas dans le sens banal où la machine est au service du capitalisme global (évidemment qu'elle l'est) mais dans le sens relativement neuf de son fonctionnement capitaliste. »²⁸

²⁵ DAL LAGO A, op. cit.

²⁶ Car l'adversaire ne devient réel qu'après un processus de construction discursive de la menace afin de justifier l'intervention militaire.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

■ CONCLUSION

La notion d'asymétrie est intrinsèquement ambiguë. Recours du faible du point de vue du fort, du perfide pour le coutumier, il fait partie de ces termes qui résistent mal à la polémique et au jugement de valeur.

De ce développement, il est néanmoins possible d'éviter deux écueils dont souffre habituellement la notion d'asymétrie.

Le premier, qui transparaît principalement dans les doctrines militaires tend à réduire l'asymétrie à un différentiel de puissance. Certes, le différentiel existe bel et bien, mais éclaire-t-il véritablement la situation politico-stratégique propre au conflit asymétrique ? Nous pensons qu'il faut répondre par la négative à cette question et reconnaître qu'au contraire, cette réduction participe d'une stratégie de justification de la conflictualité plus qu'une difficulté à se saisir, de la part de l'institution militaire, des enjeux stratégiques que recouvre l'asymétrie.

Le deuxième écueil serait de faire de l'asymétrie un jugement de valeur fondé sur la dévalorisation de l'adversaire où est davantage mis en avant le manque de développement de l'appareil militaire de l'un que l'étrangeté de le voir si bien résister à un appareil militaire surdéveloppé.

De là découle la volonté d'étudier l'asymétrie à l'aune des rapports de force internationaux qui favorisent la multiplication de son occurrence. Alors, il sera possible de voir que l'asymétrie ne peut se comprendre qu'en tant qu'asymétrie des buts de guerre, soit cette situation nouvelle où les guerres contemporaines sont mues non plus par des objectifs économiques, mais selon la logique de l'économie dominante, face à un adversaire aux défenses limitées mais traditionnelles sur le plan militaire.

A travers ce constat, il faudra noter la dépossession du politique des objectifs militaires. Ces derniers n'ayant plus d'autre finalité que la perpétuation même de l'appareil militaro-policié produisant ses propres objectifs de conservation.

■ BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- BAUD J., *La guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*, Monaco, Editions du Rocher, 2003, 212 pages.
- BRICET Des VALLON G.H. (dir.), *Faut-il brûler la contre-insurrection ?*, Paris, Choiseul, 2010, 307 pages.
- COURMONT B. et RIBNIKAR D., *Les guerres asymétriques : conflits d'hier et d'aujourd'hui, terrorisme et nouvelles menaces*, Paris, IRIS-Dalloz, 2009, 287 pages.
- COUTEAU-BEGARIE H., *Stratégies irrégulières*, Paris, Economica, 2010, 858 pages.
- FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population*, Cours au collège de France, 1978, Paris, Gallimard, coll. Hautes études, 2004, 435 pages.
- METZ S. and JOHNSON D. V., *Asymmetry and US Military Strategy: Definition, Background, and Strategic Concepts*, US Army War College, 2001.
- PASCALLON P. (dir.), *La guerre technologique en débat*, Paris, L'harmattan, 2010, 397 pages.
- WASINSKI Ch., *Rendre la guerre possible : la construction du sens commun stratégique*, Bruxelles, P. Lang, 2010, 220 pages.

Articles

- DEL LAGO A., « Police globale », *Cultures & Conflits*, n°56, hiver 2004, <http://conflits.revues.org/index1642.html>.
- METZ S., « La guerre asymétrique et l'avenir de l'Occident », *Politique Etrangère*, 1/2003, n°86.
- RITAINE E., « La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures & conflits*, n°73, printemps 2009, <http://conflits.revues.org/index17500.html>.
- SAADA J., « Les « combattants illégaux », des ennemis du genre humain ? Contre-terrorisme en démocratie et malléabilité du droit », *revue ASPECTS*, n°4, 2010.
- WASINSKI Ch., « Raconter la guerre techniquement, rendre la violence émotionnellement possible », *Res Militaris*, Vol. 2, n°2, 2012, <http://resmilitaris.net/index.php?ID=1015460>.

Documents

- CIA-3.4.4, « Les opérations contre un adversaire irrégulier (ADIR) », n°131/DEF/CICDE/NP, 25 mai 2008.
- DIA-3.4.4, « Contre-insurrection », n°253/DEF/CICDE/NP, du 5 novembre 2010.
- *Joint Warfare of the Armed Forces of United States*, Washington DC, US Government Printing Office, 10 janvier 1995.